



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 avril 2015

L'an deux mil quinze, le dix du mois d'avril à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Gérard BARROY	X	Raynald GUIRIEC	X
Marc SIGNORET	X	Agnès BIRIN	X	Bernard JACQUET	X
Corinne TREBOSC	X	Mayeul BOUCAUMONT	X	Virginie LAVALETTE	X
Thierry AUDOUIN	X	Isabelle COINE	X	Véronique SERMONDADAZ	X
Bernadette ACCOLAS	X	Annie GAUMET	X	Thierry TRUFFY	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M. Jean-Luc REBY – Mme Françoise SCHEEPERS (excusée)

I- Approbation du Compte Rendu du 13 mars 2015

Au compte rendu, il est demandé de supprimer la phrase « Mme THIRION assurera les visites tous les mardis » car elle souhaite arrêter.

II- Budget 2015

Thierry TRUFFY demande s'il serait possible que les budgets soient communiqués au Conseil Municipal avant le conseil. Monsieur le Maire explique que les montants de dotations de l'état sont arrivés la veille du conseil. De ce fait, les budgets ont été finalisés en dernière minute, il était impossible de les communiquer plus tôt.

Décision du conseil : le Compte Administratif ainsi que les Comptes de Gestion 2014 sont approuvés à l'unanimité.

Taxes communales : aucune augmentation pour l'année à venir. Monsieur le maire rappelle que le montant augmente en valeur absolue car la base décidée par l'état augmente. Le pourcentage de taxes communales lui reste au même niveau depuis 7 ans. Il indique également que les investissements communaux sont raisonnés et la décision de réaliser tel ou tel projet dépend du niveau de subvention possible.

Décision du conseil : le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité.

III- Aménagement de l'entrée de bourg

Un chemin va être aménagé du chemin de la déchèterie à celui de l'UTT, de manière à protéger les piétons qui circulent nombreux sur cette zone. Il sera également nécessaire de prévoir un éclairage pour ce chemin.

IV- SICTOM

Isabelle COINE et Thierry TRUFFY dressent le compte rendu de leurs dernières réunions de SICTOM. Pour eux, il y a beaucoup de projets, d'idées qui vont dans le bon sens mais ils ont l'impression que le montage budgétaire est assez brouillon ou leur est mal exposé. Le SICTOM demande notamment aux communes de participer à son financement par le biais d'une taxe aux

ordures ménagères sur l'utilisation de la salle des fêtes et par une augmentation de la redevance des entreprises.

Décision : le conseil municipal demande aux délégués de voter contre le budget du SICTOM.

V- Associations

Thierry AUDOUIN explique la répartition des subventions aux associations proposée par la commission ad hoc.

Décision : le conseil municipal valide la répartition proposée à l'unanimité

VI- Convention SDE

Intermarché est prêt à recevoir les bornes de recharge pour voitures électriques.

La convention tripartite, Mairie-SDE03-Intermarché, a été signée. On attend que le SDE effectue le branchement.

VII- Centre Social

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention, avec le Centre Social, de mise à disposition gratuite des locaux de l'école pour accueillir le Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires. 13 enfants seront accueillis pendant les vacances de Pâques. Le Centre de Loisirs sera reconduit en juillet. Corinne TREBOSC souhaite qu'une communication soit mise en place par le Centre de Loisirs afin que les communes voisines puissent bénéficier également de la possibilité d'accueil des enfants à Ainay-le-Château.

Questions diverses

A- Détecteur de fumée

Il est demandé qu'il soit prévu l'installation de détecteur de fumée dans les logements loués par la commune.

B- Fleurissement

Bernadette ACCOLAS indique que les potences pour fleurir les entrées de bourg ont été commandées à Max SEVRET. Il est prévu de refaire le parterre aux Récollets. La responsable de la commission fleurissement demande s'il est possible de prévoir le nettoyage des bancs publics.

C- Commission menus

Gérard BARROY indique qu'un questionnaire de satisfaction de la cantine va être adressé tant aux parents qu'aux enfants.

D- Fête de la musique

Thierry AUDOUIN a eu contact avec un groupe de jazz manouche qui participerait gratuitement à la fête de la musique. Il propose que la commune prenne en charge les repas pour les remercier.

Le prochain conseil municipal est fixé
Le vendredi 22 mai 2015 à 19h00
L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.